



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ
Suite décision ARCOP N°1431/DG/CEIR/ABD du 05/06/26

Numéro du Marché : **AO N°53/2025**

Dénomination du Marché : **MISE A NIVEAU DU RESEAU TELECOM POUR L'EXPLOITATION DU SYSTEME ELECTRIQUE (SCADA/EMS ET DMS) : MIGRATION DES EQUIPEMENTS SDH EN MPLS-TP ET INTEGRATION DES TELE-PROTECTIONS DANS LES ARMOIRES TELECOMS.**

Nombre d'entreprises ayant retiré le DAO : **NEUF (09).**

Nombre d'offres reçues : **SIX (06).**

Nom et adresse Attributaire Provisoire :

☞ **ACCEL TECHNOLOGIES** : 165, virage route de l'aéroport Yoff - Dakar

- ✓ **MONTANT** : Un milliard cent trois millions cinq cent cinquante-quatre mille trois cents cinquante-cinq **(1 103 554 355) FCFA HT-HD.**
- ✓ **Délai d'exécution** : douze **(12)** mois à compter de la date de notification du Contrat.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 84 alinéa 3 du Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics en vertu de l'Article 90 dudit Code.

Le Directeur Général